

Budget : présentation du budget primitif 2026

I°/ Budget principal

Le budget 2026 sera voté le 24 avril 2026 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Il a été établi avec la volonté :

D'une continuité dans les dépenses et les recettes, pour le bon fonctionnement de la commune. Prévoir l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux, l'entretien de l'éclairage public et des réseaux.

I. La section de fonctionnement

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des locations de la salle des fêtes, location de logements communaux, impôts locaux et dotations de l'état.

Les recettes de fonctionnement 2026 représentent **204 744.55 euros** auquel on peut ajouter le report des exercices antérieurs pour un montant de **204 609.30 euros**.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les charges à caractère général (eau, électricité, entretien courant des terrains, voirie, bâtiments communaux...), charges de personnel, charges financières, autres charges de gestion courante (indemnités aux élus, subventions à des associations, cotisations à des organismes).

Les dépenses de fonctionnement 2026 représentent **251 632.44 euros**.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement. Pour 2026, il est de **157 721.41 euros**.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

Les impôts locaux 62 322 euros,

Les dotations versées par l'Etat : 128 260.58 dont le FCTVA,

Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population estimées à 5 500 euros.

Les principales dépenses et recettes de la section :

DÉPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	83 203.82
012	Charges de personnel et frais assimilés	67 760.00
014	Atténuations de produits	13 000.00
65	Autres charges de gestion courante	63 275.62
66	Charges financières	20 000.00
023	Virement à la section d'investissement	157 721.41
042	Amortissement participations-provisions	4 393.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		409 353.85

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	200.00
70	Produits des services, du domaine, vente	8 458.97
73	Impôts et taxes	62 322.00
74	Dotations et participations	128 260.58
75	Autres produits de gestion courante	5 500.00
76	Produits financiers	3.00

002	Résultat de fonctionnement reporté	204 609.30
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		409 353.85

La fiscalité

Monsieur Le Maire propose au conseil, considérant la hausse des bases pour l'année 2026 de 1.8 %, de ne pas voter une augmentation des taux d'imposition.

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE

– Fixe les taux d'imposition pour l'année **2026** comme suit :

TAXE	TAUX 2025	TAUX 2026	BASES 2026	PRODUIT
Taxe d'habitation	8.59	8.59	38 600	3 316
Taxe foncière bâti	34.47	34.47	142 700	49 189
Taxe foncière non bâti	61.23	61.23	24 000	14 695
Contribution coefficient correcteur				-10 878
TOTAL				56 322

Le produit attendu de la fiscalité locale pour 2026 s'élève à 56 322 €

Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 128 260.58 €

II. La section d'investissement

Le budget d'investissement de la commune est composé :

- en dépenses : du remboursement du capital d'emprunt, des travaux.

- en recettes : du virement d'excédent de la section de fonctionnement, l'affectation des résultats des années précédentes, des cautions versées à l'entrée dans les logements communaux, du remboursement de TVA sur les dépenses d'investissement N-1, des subventions d'équipements constituent les ressources propres de la commune. Les emprunts.

- Equilibre budgétaire : les ressources propres de la commune doivent couvrir les remboursements du capital d'emprunt.

Une vue d'ensemble de la section d'investissement

DÉPENSES

Chapitre/opérations	Libellé	Montant
001	Déficit d'investissement reporté	45 737.13
1641	Remboursement capital d'emprunt	20 000.00
16	Cautions	500.00
Op-204	Travaux bâtiments communaux	10 000.00
Op-220	Etudes et travaux logements communaux dont avances	488 428.20
Op-221	Etudes et travaux Espaces publics	245 161.85
Op-224	Etudes et travaux Gîte communal	168 022.04
Op-225	Travaux de voirie	10 000.00
Op-226	Matériel informatique	2 100.00
Op-219	Signalétique	1 000.00
041	Opération d'ordre-remboursement des avances	13 000.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 003 949.22

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	157 721.41
1068	Pour couvrir le déficit	45 737.13
10222	FCTVA dépenses 2025	30 000.00
165	Produit des cautions	500.00
Op-220	Subventions logements école	92 666.00
Op-221	Subventions Espaces publics	129 160.00
Op-224	Subventions gîte communal	23 333.33
1641	Emprunts	507 738.35
041-238	Opération d'ordre-remboursement des avances	13 000.00
040-2804	Amortissement participations	4 093.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 003 949.22

• **Les principaux projets de l'année 2026 sont les suivants :**

-
- 2ème tranche et fin des travaux des espaces publics à Tayrac, éclairage du parking de la Mairie pour la pratique de la pétanque l'été, aménagement de l'aire de stockage des containers d'ordures ménagères, tri, verre et papier.
- Travaux de réhabilitation de 2 logements à vocation locative dans l'ancienne école,
- Travaux de réhabilitation du 1^{er} étage de l'actuelle Mairie en gîte de groupe,
- Signalétique village.

II°/ Budget Assainissement

Dépenses	FONCTIONNEMENT	Montant	Recettes	FONCTIONNEMENT	Montant
002	Déficit reporté	13 983.14	002	Excédent reporté	0.00
60	Achat eau	500.00	70611	TA collectée	2 500.00
61	Services extérieurs	250.00	741	Subv. du budget principal	19 719.14
621	Charge de personnel	1 600.00			
622	Rémunération Véolia	150.00			
65	Autre charge courante	100.00			
66111	Intérêt d'emprunt	2 000.00			
6811	Amortissements travaux	4 903.00	747	Amortissement subvention	1 267.00
	Total section	23 486.14		Total section	23 486.14
Dépenses	INVESTISSEMENT	Montant	Recettes	INVESTISSEMENT	Montant
001	Déficit d'investissement	0	001	Excédent de fonct. reporté	17 370.32
165	Capital d'emprunt	3 635.26			
2315	Travaux pour équilibrer	17 371.06			
13918	Amortissement subventions	1 267.00	28-	Amortissements travaux	4 903.00
	Total section	22 273.32		Total section	22 273.32

En fonctionnement : Vu le petit nombre d'abonnés (17 abonnés en 2024 représentant 27 habitants) la taxe d'assainissement collectée ne couvre pas les dépenses de fonctionnement, ce qui entraîne un déficit de fonctionnement récurrent que doit compenser le budget principal. Pour cette année, il s'élève à 19 719.14 euros.
En Investissement : L'excédent d'investissement est reporté d'année en année.

III°/ Budget Photovoltaïque

Dépenses	FONCTIONNEMENT	Montant	Recettes	FONCTIONNEMENT	Montant
6137	Location compteur	50.00	002	Excédent reporté	6 515.17
61528	Entretien	500.00	7011	Vente énergie	2 500.00
6588	Arrondi TVA	5.00	7588	Arrondi TVA	5.00
66111	Intérêts d'emprunt	10.00			
6811	Amortissements	843.00			
	Total dépenses	1 408.00		Total recettes	9 020.17
023	Virement à la section inv.	7 612.17			
	Total section	9 020.17		Total section	9 020.17
Dépenses	INVESTISSEMENT	Montant	Recettes	INVESTISSEMENT	Montant
001	Déficit d'investissement	454.43	021	Virement section fonction-	7 612.17
165	Capital d'emprunt	1 084.39	1068	Pour couvrir le déficit d'invest.	454.43
2315	Travaux pour équilibrer	7 370.78	2815318	Amortissements travaux	843.00
	Total section	8 990.60		Total section	8 990.60

L'emprunt de 20 000 euros souscrit en 2016 sur 10 ans s'achève en septembre.